

Détails d'organisation

A fournir par tous les organisateur de

Courses sur Route

Détails des Prix			Noms	Indiquer dans cette colonne le numéro de la carte d'arbitre agréé : international national ou régional
Objet	Valeur			
	Nature	Espèces	Les 3 Arbitres sont MM	
1				
2				
3			Le Juge à l'arrivée est M.	
4				
5			Le Starter est M.	
6				
7			Le Chronométrateur est M.	
8				
9			Le Speaker est M.	
10				
11			Délégué Sportif de Service est M.	
12				
13			NOTA – Le Starter et le Juge à l'Arrivée peuvent être pris parmi les trois Commissaires de Courses. Si l'organisation est assurée par un club, deux sur trois des Commissaires de Course devront être en dehors de l'organisation. Le Juge à l'Arrivée ne doit pas être membre ni du club organisateur ni d'un club intéressé au classement des coureurs.	
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23			Challenge ou Prix d'Equipe	
24			1 ^{er} Objet d'Art. désignation	
25				
Prix Spéciaux			2 ^{ème} Valeur :	
1				
2				
4				
5				
Total des Prix			Il ne peut être en compétition au cours d'une épreuve qu'un seul Challenge ou Prix d'Equipe lequel ne peut être réservé à l'une des classes ou catégories prenant part à l'épreuve.	
Droits d'Organisation				
Assurance				
A déduire : Provision versée				
SOMME DUE				

Date d'arrivée au Secrétariat : _____

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

Ville _____

Région LANGUEDOC ROUSSILLON _____

Organisateur : _____

Indiquer ici si la course est Internationale, Nationale, Interrégionale, Régionale, Départementale : _____

Coueurs admis	Classes	Catégorie	
	Professionnel	Elites	Bien préciser ci-dessous à quelle classe et à quelle catégorie l'épreuve est ouverte
	Amateur Seniors	National/Régional	
	Amateurs Juniors	Régional	
	Cadets	Loisir Départemental	
	Féminines		

NOTA : Se reporter aux articles 171 et 198 de la Réglementation du Cyclisme Française pour la dénomination des épreuves et des conditions de participation des coureurs

S'il s'agit d'un Challenge ou d'un Prix d'Equipe, préciser très nettement le mode de classement.

Itinéraires :	
Distance Totale :	
Lieux et Heures de :	Dossards :
	Départ :
Lieu Précis de l'arrivée :	
Lieu Précis du Contrôle Médical :	
Nombre de Prix :	Premier Prix :
Engagements :	
Reçus chez M. :	
Clôture : Obligatoirement 4 jours francs avant la course : le mardi pour le samedi, le mercredi pour le dimanche...	